

ARRETE DU MAIRE

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 084-218400893-20260421-26_DP_420-AI

S²LOW

N° 26.DP.420

OBJET : Délégation dans les fonctions d'Officier d'Etat Civil : Monsieur Jean Marc ACERO

Le Maire de la Ville de Pertuis (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son Article L 2122-18 qui confère au Maire les pouvoirs de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et en cas d'absence de ceux-ci, à l'un des Membres du Conseil Municipal.

Considérant l'absence et l'empêchement du Maire et des adjoints pour assurer la célébration du mariage de Monsieur Jonathan, Jean, Michel, Augustin DUMONT et Madame Margaux, Armelle, Magdalena ACERO, le samedi 04 juillet 2026 à 15 heures 30.

ARRETE

Article 1 : Monsieur Jean Marc ACERO, Conseiller Municipal, est délégué pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil dans ladite Commune afin de célébrer le mariage de Monsieur Jonathan, Jean, Michel, Augustin DUMONT et Madame Margaux, Armelle, Magdalena ACERO, le samedi 04 juillet 2026 à 15 heures 30.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'application du présent arrêté.

Ampliation en sera transmise à :
- Monsieur le Préfet de Vaucluse

Fait à PERTUIS, le 21 avril 2026.

Aurélien AUCLAIR | Maire



Le 30 avr. 2026